

INFORMATION RELATIVE AU PRÊT DES MALLETTES DE LECTURE SUIVIE (école – collège)



BU INSPÉ Dijon - Septembre 2023



Comme d'autres établissements-partenaires, en l'occurrence au titre du réseau des bibliothèques universitaires (BU) de l'Université de Bourgogne dont elle fait partie, la BU INSPÉ Dijon a reçu de l'Atelier Canopé 21 un don conséquent de documents, dont l'intégralité des **mallettes de lecture suivie en état**, les autres, trop usagées, éliminées du don, réalisé durant l'été 2023.

Le prêt de ces mallettes constitue un nouveau service pour la BU INSPÉ. L'équipe de la bibliothèque s'organise de façon à pouvoir l'assurer dans les meilleurs délais, pour satisfaire les enseignants qui utilisaient déjà ces ressources et d'autres potentiels utilisateurs, usagers des bibliothèques universitaires (BU).

1. Les prêts sont conditionnés à une inscription préalable à la bibliothèque

Tout.e enseignant.e de l'Académie de Dijon peut s'inscrire à titre gratuit dans les bibliothèques universitaires (BU) de l'Université de Bourgogne, dont la BU INSPÉ Dijon.

Pour toute nouvelle inscription, les enseignants des 1^{er} et 2nd degrés doivent produire un justificatif professionnel - Pass'Éducation, PV d'installation... -, ainsi qu'un justificatif de domicile.

2. Pour cette année 2023-2024, dans ces circonstances particulières de gestion, le **démarrage du prêt des mallettes se fera à partir de la période 2 (P2)** - après vacances de Toussaint.

3. Prêtés pour une « période scolaire » - entre 2 petites vacances -, les mallettes font l'objet d'une **réservation en amont**, planifiée au mieux en début d'année scolaire pour toutes les périodes

→ Les **demandes et réservations** sont à transmettre dès à présent à : bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr

4. Calendrier et horaires des transactions (prêts / retours) en pratique :

• Le **PRÊT** des mallettes se fera le **mercredi de chaque début de période**, *sauf* en mai, du fait des jours fériés – suivant le calendrier suivant :

- P2 : mer 25 octobre *ou* mer 8 novembre
- P3 : mer 10 janvier
- P4 : mer 6 mars
- P5 : mar 30 avril *ou* ven 3 mai *ou* mer 15 mai

• Le **RETOUR** se fera le **dernier mercredi de chaque période** ou le 1^{er} mercredi des vacances :

- P2 : mer 20 décembre
- P3 : mer 14 ou 21 février
- P4 : mer 10 ou 17 avril
- P5 : mer 3 ou 10 juillet

→ **Horaires** pour prêts et retours de mallettes ces mercredis : **8h30 - 11h30 et 13h - 17h** (juillet : 9h - 12h)

Adresse : BU INSPÉ Dijon - 51 rue CHARLES-DUMONT - 21000 DIJON

📍 **Pour toute information ou question, la BU INSPÉ Dijon est ouverte :**

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30 - 18h

Mercredi : 8h - 18h

Vendredi : 8h30 - 17h

Tél. : 03 80 67 09 45 - Mél : bibliotheque.dijon@inspe.u-bourgogne.fr

Attention ! Horaires d'ouverture aménagés pendant les vacances scolaires

Informations pratiques sur la page [BU INSPÉ Dijon](#) du site des BU uB